

DEPARTEMENT de L'ISERE  
**SERVITUDES  
D'UTILITE PUBLIQUE**  
**LES ROCHES DE CONDRIEU** N° INSEE **340**

Direction Départementale des Territoires  
Service Etudes et Territoires (SASE/MDD)  
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9  
tel: 04.56.59.46.49

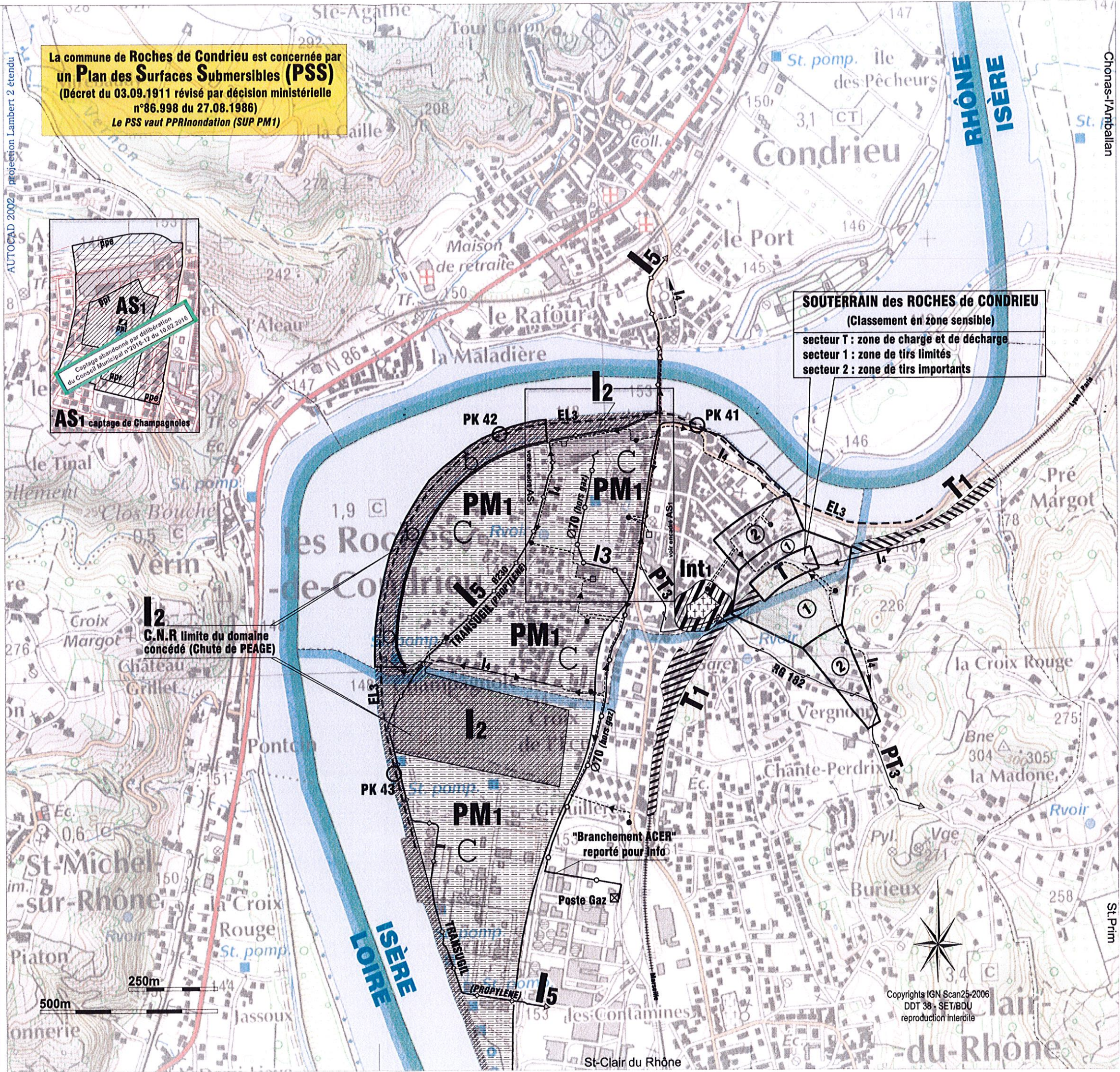
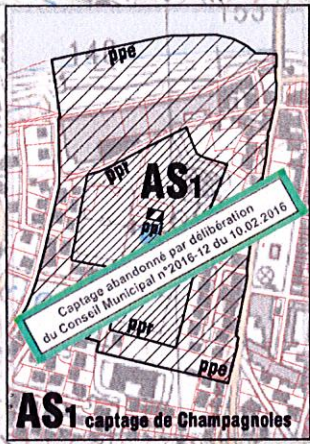
SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
[Symbol]		Bois et forêts soumis au régime forestier	[Symbol]	I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
[Symbol]	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation	[Symbol]	I2	Construction et exploitation de pipe-lines
[Symbol]	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation	[Symbol]	I3	Ouvrages (D.U.P) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
[Symbol]	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	[Symbol]	I4	Transport de gaz
[Symbol]	A5	Canalisations publiques d'eau potable	[Symbol]	I5	Transport d'électricité
[Symbol]	A9	Zones agricoles protégées (ZAP)	[Symbol]	I6	Transport de produits chimiques
[Symbol]	AC1	Protection des monuments historiques 1: classés 2: inscrits	[Symbol]	Int1	Voisinage des cimetières
[Symbol]	AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits	[Symbol]	JS1	Installations sportives
[Symbol]	AC3	Réserves naturelles	[Symbol]	PM2	Installations classées
[Symbol]	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain	[Symbol]	PT1	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
[Symbol]	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires	[Symbol]	PT2	Transmissions radio-électriques
[Symbol]	Ar6	Champs de tir	[Symbol]	PT3	Protection contre les obstacles
[Symbol]	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	[Symbol]	T1	Communications téléphoniques et télégraphiques
[Symbol]	PM1	Zones submersibles : a) grand débit b) complémentaire c) sécurité	[Symbol]	T2	Chemins de fer
[Symbol]	EL3	Halage et marchepied	[Symbol]	T3	Survols de télégraphiques
[Symbol]	EL4	Ramonnées mécaniques et pistes de ski	[Symbol]	T4	Aéronautiques de balisage
[Symbol]	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes	[Symbol]	T5	Aéronautiques de dégagement
[Symbol]	EL7	Alignements	[Symbol]	T8	Radiodélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
[Symbol]	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/5.000 | ETabLI le : 23.04.01 | MODIFIE le : 25.09.2017

**NB:** Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
09.03.89		Mise à jour après approbation du POS.
31.08.93		Mise à jour PAC (Révision n°1 du POS).
25.06.99		Mise à jour pour la révision n°2 du POS.
23.04.01	AS1	Mise à jour "Puits de Champagnoles" Périmètre Eloigné (PPE).
26.03.14	I4 JS1 Pour info	Mise à jour pour la révision du POS valant PLU. Mise à jour réseau Moyenne Tension enterré ErDF. Suppression des servitudes inexistantes (vérif. fiches RES - DDJS) La servitude EL2 (surfaces submersibles) est abrogée et remplacée par la servitude PM1
25.09.17	AS1	Mise à jour suite arrêt du PLU Suppression du captage de Champagnoles - délibération d'abandon du Conseil Municipal n°2016-12 du 10.02.2016.

La commune de Roches de Condrieu est concernée par un **Plan des Surfaces Submersibles (PSS)** (Décret du 03.09.1911 révisé par décision ministérielle n°86.998 du 27.08.1986)  
Le PSS vaut PPRInondation (SUP PM1)



**SOUTERRAIN des ROCHES de CONDRIEU**  
(Classement en zone sensible)  
secteur T : zone de charge et de décharge  
secteur 1 : zone de tirs limités  
secteur 2 : zone de tirs importants